



Olivier Charrier Expert-judiciaire Expert-comptable Commissaire aux comptes

Jean-Yves Billon Expert-comptable Commissaire aux comptes

Florent Dauxais Expert-comptable Commissaire aux comptes

Claire Courtin Expert-comptable

SAS FINANCIERE CLIO BLUE

Lieu-Dit La Tignonnière 85430 AUBIGNY

Comptes annuels au 30 Septembre 2015







39, rue Denis Papin - BP 81830 - Le Château d'Olonne 85118 Les Sables d'Olonne cedex Tél. 02 51 95 07 48 - Fax 02 51 32 88 61 - lessables@accior.fr

Sommaire

Rapport de présentation des comptes annuels	2
Etats financiers	
Compte de résultat	4
Bilan	5
Dossier de gestion	
Tableau de financement	7
Annexe	8
Etats complémentaires	
Soldes intermédiaires de gestion	22
Détail des soldes intermédiaires de gestion	23
Détail du bilan	25
Détail des emprunts	28
Documents fiscaux	





Rapport de présentation des comptes annuels

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société SAS FINANCIERE CLIO BLUE Pour l'exercice du 01 octobre 2014 au 30 septembre 2015

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 55 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	4 198 003
Chiffre d'affaires	597 700
Résultat net comptable (Perte)	-35 028

Fait au Château d'Olonne Le 15 décembre 2015

Olivier Charrier



Comptes annuels

1. Etats financiers





Compte de résultat

	du 01/10/14	%	du 01/10/13	%	Variation	Var.
	au 30/09/15		au 30/09/14		absolue	abs.
	12 mois		12 mois		(montant)	(%)
PRODUITS						
Production vendue	597 700	100,00	631 950	100,00	-34 250	-5,42
Autres produits	2 542	0,43	4 146	0,66	-1 604	-38,69
Total	600 242	100,43	636 096	100,66	-35 854	-5,64
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	103 568	17,33	115 586	18.29	-12 018	-10,40
Total	103 568	17,33	115 586	18,29	-12 018	-10,40
MARGE SUR M/SES & MAT	496 673	83,10	520 510	82,37	-23 837	-4.58
MARGE SUR MISES & MAT	490 073	65,10	320 310	02,37	-23 637	-4,50
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	9 488	1,59	13 476	2,13	-3 988	-29,59
Salaires et Traitements	363 126	60,75	354 006	56,02	9 120	2,58
Charges sociales	139 590	23,35	140 501	22,23	-912	-0,65
Amortissements et provisions	7 516	1,26	10 668	1,69	-3 152	-29,55
Autres charges	1 918	0,32	12		1 906	NS
Total	521 637	87,27	518 663	82,07	2 975	0,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	-24 964	-4,18	1 847	0,29	-26 811	NS
ı						
Produits financiers	18 385	3,08	23 223	3,67	-4 838	-20,83
Charges financières	45 065	7,54	69 173	10,95	-24 108	-34,85
Résultat financier	-26 680	-4,46	-45 950	-7,27	19 270	-41,94
RESULTAT COURANT	-51 644	-8,64	-44 102	-6,98	-7 541	17,10
Produits exceptionnels	17 095	2,86			17 095	
Charges exceptionnelles	479	0,08	17 384	2,75	-16 904	-97,24
Résultat exceptionnel	16 616	2,78	-17 384	-2,75	33 999	-195,58
ποσωιίαι σλοσμιιοιίίισι	10010	2,10	-17 304	-2,13	33 333	-133,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	-35 028	-5,86	-61 486	-9,73	26 458	-43,03





	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	18 574	3 199	15 375	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	24 768	4 317	20 451	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 806 910	750 000	4 056 910	3 696 997
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 850 252	757 516	4 092 736	3 696 997
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	40 080		40 080	38 340
Personnel	734		734	
Etat, Impôts sur les bénéfices	22 479		22 479	17 177
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 357		1 357	4 789
Autres créances	2 905		2 905	3 561
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	36 000		36 000	
Disponibilités	887		887	21 103
Charges constatées d'avance	825		825	1 066
TOTAL ACTIF CIRCULANT	105 266		105 266	86 036
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 955 519	757 516	4 198 003	3 783 033





	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 955 500	2 655 500
Report à nouveau	-365 291	-303 805
Résultat de l'exercice	-35 028	-61 486
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 555 181	2 290 209
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	581 637	771 073
Découverts et concours bancaires	29 261	23 191
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	610 898	794 264
Emprunts et dettes financières diverses	3 415	4 457
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	843 772	482 466
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 331	27 874
Personnel	59 030	69 943
Organismes sociaux	71 734	56 458
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 889	12 165
Autres dettes fiscales et sociales	11 972	40 213
Dettes fiscales et sociales	154 625	178 779
Autres dettes	3 780	4 985
TOTAL DETTES	1 642 822	1 492 824
TOTAL PASSIF	4 198 003	3 783 033







Ressources **Emplois RESSOURCES** Capacité d'autofinancement de l'exercice 43 262 43 262 Autofinancement disponible Cessions et réduction de l'actif immobilisé 15 750 Apports en fonds propres, en comptes courants 661 306 Total des ressources 677 056 **EMPLOIS** Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cré 403 255 Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail 190 478 Total des emplois 636 995 Variation du fonds de roulement net global 40 061

	30/09/2015	30/09/2014	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Avances et acomptes versés sur commandes	36 000		36 000	
Comptes clients, comptes rattachés	40 080	38 340	1 740	
Autres créances	27 475	25 527	1 948	
Comptes de régularisation	825	1 066		241
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	26 331	27 874	1 542	
Dettes fiscales et sociales	154 625	178 779	24 154	
Autres dettes	3 780	4 985	1 205	
Besoins de l'exercice en fonds de roulemen			66 348	
Variation de la trésorerie active	887	21 103		20 216
Variations de la trésorerie passive	29 261	23 191		6 071
Variation nette de trésorerie				26 287
Variation du fonds de roulement net global			40 061	



Faits caractéristiques de l'exercice

Désignation de la société : SAS FINANCIERE CLIO BLUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2015, dont le total est de 4 198 003 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 35 028 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/11/2015 par les dirigeants de l'entreprise.





Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2014-03 du 05/06/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée de différentes manières selon le type de filiales :

- lorsque la société exploite une activité, l'évaluation a été établie sur une méthode basée sur la réévaluation du fonds de commerce.
- lorsque la société détient un patrimoine immobilier ou financier, l'évaluation est basée sur la méthode de l'actif net réévalué.

L'actif net réévalué est déterminé en ajoutant aux capitaux propres la plus-value latente sur les titres de participation et les biens immobiliers.

Aucun retraitement n'est effectué au niveau de l'impôt sur les sociétés.





Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 586 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2014 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		18 574		18 574
- Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
·		18 574		18 574
Immobilisations incorporelles		10 3/4		10 3/4
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage				
industriels				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers - Matériel de transport	37 800	24 768	37 800	24 768
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 800	24 700	37 800	24 700
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	37 800	24 768	37 800	24 768
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 446 997	359 913		4 806 910
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 446 997	359 913		4 806 910
ACTIF IMMOBILISE	4 484 797	403 255	37 800	4 850 252







Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Réévaluations	18 574	24 768	359 913	403 255
Augmentations de l'exercice	18 574	24 768	359 913	403 255
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service		37 800		37 800
Diminutions de l'exercice		37 800		37 800

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital	15 375	20,00
Total	15 375	



Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		3 199		3 199
Immobilisations incorporelles		3 199		3 199
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	37 800	4 317	37 800	4 317
Immobilisations corporelles	37 800	4 317	37 800	4 317
ACTIF IMMOBILISE	37 800	7 516	37 800	7 516

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 080 273 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations Prêts Autres	1 011 894		1 011 894
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés Autres Capital souscrit - appelé, non versé	40 080 27 475	40 080 27 475	
Charges constatées d'avance	825	825	
Total	1 080 273	68 380	1 011 894
Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice			



Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	18 385
Clients factures à établir	40 080
Etat produits à recevoir	2 905
Total	61 370

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 955 500,00 euros décomposé en 5 911 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 311	500,00
Titres émis pendant l'exercice	600	500,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 911	500,00



Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 642 822 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
		00.004		
- à 1 an au maximum à l'origine	29 261	29 261		
- à plus de 1 an à l'origine	581 637	189 470	392 167	
Emprunts et dettes financières divers (*)	3 415	3 415		
Dettes fournisseurs et comptes				
rattachés	26 331	26 331		
Dettes fiscales et sociales	154 625	154 625		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	847 552	847 552		
/ names delies ()	011 002	011 002		
Total	1 642 822	1 250 655	392 167	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	189 436			
(**) Dont envers Groupe et associés	843 772			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 937 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.factures non parvenues	9 078
Intérêts courus	3 415
Associés intérêts courus	10 798
Dettes provis. pr congés à payer	31 275
Provision pour repos compensateur	5 433
Charges sociales s/congés à payer	13 426
Etat charges à payer	8 982
Déb.créd. charges à payer	3 780
Total	86 187

Comptes annuels



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	825		
Total	825		





Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 400 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 18 385 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011, la société SAS FINANCIERE CLIO BLUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE CLIO BLUE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Depuis le 01/10/2011, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exerice est composé par :

- SAS Financière Clio Blue (société mère)
- SAS Clio Blue

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.





Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des actions en garantie du prêt acquisition Garantie complément prix MME A Busson Intérêts des emprunts Autres engagements donnés	1 300 000 200 000 40 653 1 540 653
Total	1 540 653
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Caution solidaire Groupe Patrick Morineau	1 300 000
Garantie OSEO à hauteur de 50 % du prêt	650 000
Aval du crédit de trésorerie par Mr Morineau Patrick	250 000
Nantissement compte titres GPM	200 000
Autres engagements reçus	2 400 000
Total	2 400 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités à la retraite sont calculés suivant la méthode rétrospective en tenant compte des dispositions de la convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise et d'une actualisation financière.

Le montant des droits acquis au 30/09/2015 s'élève à 15 258 € charges sociales incluses. Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



39, rue Denis Papin BP 81830 - LE CHATEAU D'OLONNE 85118 LES SABLES D'OLONNE Cedex



Liste des filiales et participations

			Capitaux	propres		Valeur des	Prêts et	Montants	Chiffre	Dividendes
Filiales et participations	Pays	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote part de capital détenue	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice)	titres détenus : - brute - nette	avances consentis par la société en valeur brute et nette	des cautions et avals donnés par la société	d'affaires H.T. du dernier exercice	encaissés par la société au cours de l'exercice
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous 1 – Filiales (+50 % du capital détenu): néant 2 – Participations (1 à 50% du capital détenu): - SAS CLIO BLUE - B) Renseignements globaux sur les autres titres néant	France	531 960	484 732	95.53 %	40 480	3 795 017 3 045 017	993 509 993 509	0	3 248 506	0

Comptes annuels

2. Etats complémentaires





Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue MARGE DE PRODUCTION	597 700 597 700	100,00 100,00	631 950 631 950	100,00 100,00	-34 250 -34 250	-5,42 -5,42
MARGE BETROBOSTION	337 700	100,00	031 330	100,00	-34 230	-5,42
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	597 700	100,00	631 950	100,00	-34 250	-5,42
MARGE BRUTE GLOBALE	597 700	100,00	631 950	100,00	-34 250	-5,42
Autres achats et charges externes	103 568	17,33	115 586	18,29	-12 018	-10,40
VALEUR AJOUTEE	494 132	82,67	516 364	81,71	-22 232	-4,31
Impôts, taxes et verst assimilés Charges de personnel	9 488 502 715	1,59 84,11	13 476 494 507	2,13 78,25	-3 988 8 208	-29,59 1,66
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-18 072	-3,02	8 381	1,33	-26 453	-315,63
Reprises s/ charges et Transferts Autres produits Dot. amortissements et provisions Autres charges	669 1 873 7 516 1 918	0,11 0,31 1,26 0,32	960 3 186 10 668 12	0,15 0,50 1,69	-291 -1 313 -3 152 1 906	-30,33 -41,21 -29,55 NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-24 964	-4,18	1 847	0,29	-26 811	NS
Produits financiers Charges financières	18 385 45 065	3,08 7,54	23 223 69 173	3,67 10,95	-4 838 -24 108	-20,83 -34,85
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-51 644	-8,64	-44 102	-6,98	-7 541	17,10
Produits exceptionnels Charges exceptionnelles Résultat exceptionnel	17 095 479 16 616	2,86 0,08 2,78	17 384 -17 384	2,75 -2,75	17 095 -16 904 33 999	-97,24 -195,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	-35 028	-5,86	-61 486	-9,73	26 458	-43,03





Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	597 700,00	100,00	631 950,00	100,00	-34 250,00	-5,42
70600000 - Prestations de services	597 700,00	100,00	631 950,00	100,00	-34 250,00	-5,42
MARGE DE PRODUCTION	597 700,00	100,00	631 950,00	100,00	-34 250,00	-5,42
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	597 700,00	100,00	631 950,00	100,00	-34 250,00	-5,42
MARGE BRUTE GLOBALE	597 700,00	100,00	631 950,00	100,00	-34 250,00	-5,42
Autres achats et charges externes	103 568,39	17,33	115 585,90	18,29	-12 017,51	-10,40
60611000 - Electricité	7,87				7,87	
60620000 - Carburants	3 108,58	0,52	5 556,11	0,88	-2 447,53	-44,05
60640000 - Fournitures de bureau	9,45		290,00	0,05	-280,55	-96,74
61350000 - Autres locations	77,00	0,01			77,00	
61552000 - Entretien répar. matériel transp	323,86	0,05	4 594,75	0,73	-4 270,89	-92,95
61600000 - Primes d'assurance	2 586,29	0,43	3 435,00	0,54	-848,71	-24,7
62100000 - Redevance gpm	56 571,48	9,46	56 571,48	8,95		
62110000 - Redevance GME	8 400,00	1,41	8 400,00	1,33		
62220000 - Commissions et courtages sur	500,00	0,08			500,00	
62260000 - Honoraires	9 948,20	1,66	14 264,90	2,26	-4 316,70	-30,26
62270000 - Frais d'actes et contentieux	267,87	0,04	421,18	0,07	-153,31	-36,40
62510000 - Frais déplacts P. Morineau	379,89	0,06			379,89	
62510100 - Frais a guermeur	8 418,67	1,41	6 865,29	1,09	1 553,38	22,6
62510200 - Frais j meunier	1 658,06	0,28	1 360,74	0,22	297,32	21,8
62510400 - Frais C.Poignonnec	1 770,98	0,30	1 886,58	0,30	-115,60	-6,13
62510600 - Frais S. Perrot	781,06	0,13	461,40	0,07	319,66	69,28
62516000 - Peages	966,64	0,16	3 087,84	0,49	-2 121,20	-68,70
62570000 - Réceptions	2 747,02	0,46	3 470,67	0,55	-723,65	-20,8
62600000 - Affranchissements	277,61	0,05	381,77	0,06	-104,16	-27,28
62700000 - Services bancaires	4 767,86	0,80	4 538,19	0,72	229,67	5,06
VALEUR AJOUTEE	494 131,61	82,67	516 364,10	81,71	-22 232,49	-4,31
Impôts, taxes et verst assimilés	9 488,10	1,59	13 476,16	2,13	-3 988,06	-29,59
63120000 - Taxe d'apprentissage	2 264,00	0,38	2 189,00	0,35	75,00	3,43
63130000 - Formation prof. (verst impôts)	2 130,74	0,36	2 071,16	0,33	59,58	2,88
63511000 - Contribut. eco. territoriale	2 741,00	0,46	4 316,00	0,68	-1 575,00	-36,49
63514000 - Taxes sur les véhicules société	1 621,00	0,27	4 900,00	0,78	-3 279,00	-66,92
63540000 - Droits d'enregistrement	692,70	0,12	. 555,55	0,. 0	692,70	00,01
63700000 - Autres Organ. (Autres Imps)	38,66	0,01			38,66	
Charges de personnel	502 715,27	84,11	494 506,96	78,25	8 208,31	1,66
64110000 - Salaires appointements commi	353 443,01	59,13	346 175,85	54,78	7 267,16	2,10
64111000 - Indemnites Securite Sociale	518,83	0,09	, [, .	518,83	•
64120000 - Congés payés	6 200,38	1,04	11 684,35	1,85	-5 483,97	-46,93
64130000 - Primes & gratifications	404,05	0,07	522,80	0,08	-118,75	-22,7
64140000 - Indemnités & avantages divers	3 570,00	0,60	1 496,00	0,24	2 074,00	138,6
64150000 - Commissions salariés VRP	-899,00	-0,15	-4 939,68	-0,78	4 040,68	-81,80
64160000 - Repos compensateur	-111,75	-0,02	-933,68	-0,15	821,93	-88,0
64510000 - Urssaf	87 005,91	14,56	86 045,08	13,62	960,83	1,12



Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64520000 - Mutuelles	7 127,63	1,19	4 670,23	0,74	2 457,40	52,62
64530000 - Retraite non cadres	8 210,49	1,37	7 756,86	1,23	453,63	5,85
64531000 - Cot. caisse proyance . umc	1 347,71	0,23	1 272,09	0,20	75,62	5,94
64532000 - Cot. caisse retraite reunica	5 580,85	0,93	3 558,03	0,56	2 022,82	56,85
64533000 - Cot. caisse irpvrp	14 809,11	2,48	17 499,32	2,77	-2 690,21	-15,37
64540000 - Assedic	14 345,91	2,40	13 618,45	2,15	727,46	5,34
64590000 - Charges soc./congés payés	2 663,91	0,45	5 469,19	0,87	-2 805,28	-51,29
64591000 - Charges Sociales/Commission	-728,02	-0,12	1 341,26	0,21	-2 069,28	-154,28
64592000 - Charges Sociales Sur Rc	-45,96	-0,01	-402,74	-0,06	356,78	-88,59
64750000 - Médecine du travail et pharmac	858,21	0,14	851,55	0,13	6,66	0,78
64900000 - CICE	-1 586,00	-0,27	-1 178,00	-0,19	-408,00	34,63
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-18 071,76	-3,02	8 380,98	1,33	-26 452,74	-315,63
Reprises s/ charges et Transferts	668,83	0,11	960,00	0,15	-291,17	-30,33
79100000 - Tsf AN voiture	150,00	0,03	960,00	0,15	-810,00	-84,38
79164000 - Rbt Cpam	518,83	0,09			518,83	
Autres produits	1 872,98	0,31	3 186,11	0,50	-1 313,13	-41,21
75800000 - Produits divers gestion courant	1 872,98	0,31	3 186,11	0,50	-1 313,13	-41,21
Dot. amortissements et provisions	7 516,06	1,26	10 667,90	1,69	-3 151,84	-29,55
68111000 - Dot. amort. s/immobil. incorpor	3 198,86	0,54			3 198,86	
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	4 317,20	0,72	10 667,90	1,69	-6 350,70	-59,53
Autres charges	1 917,99	0,32	11,79		1 906,20	NS
65800000 - Charges diverses gestion cour	1 917,99	0,32	11,79		1 906,20	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-24 964,00	-4,18	1 847,40	0,29	-26 811,40	NS
Produits financiers	18 385,00	3,08	23 223,00	3,67	-4 838,00	-20,83
76150000 - Interets Des Comptes Courants	18 385,00	3,08	23 223,00	3,67	-4 838,00	-20,83
Charges financières	45 064,65	7,54	69 172,83	10,95	-24 108,18	-34,85
66110000 - Intérêts crédit de trésorerie	1 009,90	0,17	248,27	0,04	761,63	306,77
66115000 - Intérêts emprunt cic	8 434,81	1,41	11 103,61	1,76	-2 668,80	-24,04
66116000 - Intérêts emprunt cmo	18 347,30	3,07	22 342,28	3,54	-3 994,98	-17,88
66117000 - Intérêts prêt cic véhicules	28,15		416,68	0,07	-388,53	-93,24
66150000 - Intérêts comptes courants	10 797,72	1,81	26 461,30	4,19	-15 663,58	-59,19
66160000 - Intérêts bancaires	26,95		35,96	0,01	-9,01	-25,06
66182000 - Rémunération caution oséo	3 511,82	0,59	4 701,80	0,74	-1 189,98	-25,31
66183000 - Rémunération caution gpm	2 908,00	0,49	3 835,00	0,61	-927,00	-24,17
66600000 - Pertes de change			27,93		-27,93	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-51 643,65	-8,64	-44 102,43	-6,98	-7 541,22	17,10
Produits exceptionnels	17 095,00	2,86			17 095,00	
77100000 - Produits except. s/opér. gestion	1 345,00	0,23			1 345,00	
77500000 - Produits cessions éléments d'a	15 750,00	2,64			15 750,00	
Charges exceptionnelles	479,35	0,08	17 383,60	2,75	-16 904,25	-97,24
67120000 - Pénalités et amendes	479,35	0,08	3 340,00	0,53	-2 860,65	-85,65
67180000 - Autres charges except. de gesti			14 043,60	2,22	-14 043,60	-100,00
Résultat exceptionnel	16 615,65	2,78	-17 383,60	-2,75	33 999,25	-195,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	-35 028,00	-5,86	-61 486,03	-9,73	26 458,03	-43,03



Détail du bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	18 574,00	3 198,86	15 375,14	
20100000 - Frais d'établissement	18 574,00		18 574,00	
28010000 - Amortis. frais d'établissement		3 198,86	-3 198,86	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	24 768,00	4 317,20	20 450,80	
21820000 - Matériel de transport	24 768,00		24 768,00	37 800,00
28182000 - Amortis. mat. de transport		4 317,20	-4 317,20	-37 800,00
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 806 910,15	750 000,00	4 056 910,15	3 696 997,15
26100000 - Titres de participation	3 795 016,53		3 795 016,53	3 795 016,53
26710000 - Créances rattach particip.group	993 508,62		993 508,62	628 757,62
26780000 - Intérêts courus s/créances ratta	18 385,00		18 385,00	23 223,00
29610000 - Provis. dépréc. titres participat.		750 000,00	-750 000,00	-750 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 850 252,15	757 516,06	4 092 736,09	3 696 997,15
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	40 080,00		40 080,00	38 340,00
41800000 - Clients factures à établir	40 080,00		40 080,00	38 340,00
Personnel	733,87		733,87	
42500200 - Avance S/Frais Guermeur	733,87		733,87	
Etat, Impôts sur les bénéfices	22 479,45		22 479,45	17 176,90
44400000 - Etat impôts sociétés	22 479,45		22 479,45	17 176,90
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 356,59		1 356,59	4 789,21
44566100 - Tva ded. achats b/s 19,6 %				2 952,96
44586000 - Tva s/ fourn.factures non parve	1 356,59		1 356,59	1 836,25
Autres créances	2 905,00		2 905,00	3 560,93
44870000 - Etat produits à recevoir 46700000 - Autres débiteurs divers	2 905,00		2 905,00	160,00
Divers				3 400,93
	36 000,00		36 000,00	
Avances et acomptes versés sur commande 40910000 - Fournisseurs acomptes s/com	36 000,00 36 000,00		36 000,00	
Disponibilités	886,58		886,58	21 102,60
51214000 - Crédit agricole	686,77		686,77	20 446,40
51215000 - Cmo Fcb	199,81		199,81	656,20
Charges constatées d'avance	824,95		824,95	1 065,90
48600000 - Charges constatées d'avance	824,95		824,95	1 065,90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	105 266,44		105 266,44	86 035,54
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 955 518,59	757 516,06	4 198 002,53	3 783 032,69



Détail du bilan

	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 955 500,00	2 655 500,00
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	2 955 500,00	2 655 500,00
Report à nouveau	-365 291,38	-303 805,3
11900000 - Report à nouveau débiteur	-365 291,38	-303 805,3
Résultat de l'exercice	-35 028,00	-61 486,03
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 555 180,62	2 290 208,62
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	2 333 100,02	2 290 200,02
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	581 636,88	771 072,98
16400000 - Emprunt cic 700 k€	300 000,00	400 000,00
16400300 - Emprunt cnc 700 k€	281 636,88	366 967,87
16400400 - Emprunt cic 35 k€	201 030,00	4 105,1
Découverts et concours bancaires	29 261,25	23 190,55
51902000 - Pret Bpi Cice 2014	29 201,23	23 190,55
51903000 - Pret BPI CICE 2014 51903000 - Pret BPI CICE 2015	29 261,25	23 190,3
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	610 898,13	794 263,5
Emprunts et dettes aupres des établissements de credits Emprunts et dettes financières diverses	3 414,85	4 456,54
16880000 - Intérêts courus	3 414,85	4 456,54
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	843 772,40	482 466,3
45100000 - Groupe	45 083,00	38 592,00
45500100 - Groupe patrick morineau	783 650,46	431 192,30
45500200 - C.c. xh invest.	1 637,82	1 576,22
45500300 - C.C. Sable Jaune	1 687,43	1 640,3
45500400 - C.C. C. Poignonnec	11,66	11,66
45500500 - C.C. D.Morineau	205,72	201,92
45500600 - C.C. I. Gigoi	264,43	259,97
45501000 - C.c. jm jaffrezic	434,16	408,28
45580000 - Associés intérêts courus	10 797,72	8 583,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 331,39	27 873,78
40100000 - Fournisseurs	17 253,20	16 856,2
40810000 - Fourn.factures non parvenues	9 078,19	11 017,5
Personnel	59 029.93	69 942,9
42100000 - Personnel rémunérations dues	00 020,00	19 672,64
42810000 - Commissions Sur Ventes A Payer	22 322,00	23 221,00
42820000 - Dettes provis. pr congés à payer	31 275,14	25 074,70
42860000 - Provision pour repos compensateur	5 432,79	1 974,54
Organismes sociaux	71 734,35	56 457,99
43100000 - Urssaf	27 734,00	10 520,00
43110000 - Urssaf Ccvrp	8 207,00	13 229,00
43700000 - Autres organismes sociaux	3 777,69	1 945,8
43730000 - Retraite non cadres	0777,00	1 242,00
43733000 - Caisse irpvrp	4 711,34	6 944,0
43750000 - Retraite cadres	5 557,00	2 870,00
43780000 - Autres caisses	574,28	424,0
43810000 - Charges Sociales Sur Commissions	6 949,11	7 677,1
43811000 - Charges Sociales Sur Rc	797,48	843,4
43820000 - Charges sociales s/congés à payer	13 426,45	10 762,5
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 888,86	12 165,0
44551000 - TVA à décaisser	2 084,00	5 775,0
44566100 - Tva declasser 44566100 - Tva ded. achats b/s 19,6 %	3 124,86	3 7 7 3,0
44587000 - Tva sur facture et avoir à établir	6 680,00	6 390,0

Détail du bilan

	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
Autres dettes fiscales et sociales	11 972,00	40 213,00
44860000 - Etat charges à payer	8 982,00	9 323,00
44880000 - Etat Ccsf A Payer	2 990,00	30 890,00
Dettes fiscales et sociales	154 625,14	178 778,89
Autres dettes	3 780,00	4 985,00
46860000 - Déb.créd. charges à payer	3 780,00	4 985,00
TOTAL DETTES	1 642 821,91	1 492 824,07
TOTAL PASSIF	4 198 002,53	3 783 032,69



Détail des emprunts

Capital restant dû Intérêts hors Montant Intérêts Date Organisme prêteur Durée (ans) A moins A + d'1 an et A plus de initial courus bilan Total fin n d'1 an a - de 5 ans 5 ans CIC 05/2011 700 000 7 300 000 100 000 200 000 16 318 05/2011 Crédit Mutuel Océan 600 000 7 281 637 89 470 192 167 3 415 24 335 1 300 000 581 637 189 470 392 167 3 415 40 653



Voir rapport de l'expert comptable

3. Documents fiscaux



N° 2065-SD 2015

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts) Liberé · Égalité · Fratemité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Timbre à date du service

IMPOT SUR L	LS SOCIETES	
Exercice ouvert le 01/10/2014 et clos le 30/	9/2015 Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime Réel normal	X
A IDENTIFICATION DE LIENTERPRICE		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	A1 1 5 11	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :	
SAS FINANCIERE CLIO BLUE		
SIRET 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0	0 1 6	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changemen	nt:
Lieu dit La Tignonnière		
lica die la rigiomitere		
85430 AUBIGNY		
REGIME FISCAL DES GROUPES		
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/10/2011	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identifica	on de la societe mere:	
SAS FINANCIERE CLIO BLUE Lieu dit La Tignonnière 85430 AUBIGNY		
Fied die Ed Tighomiere 05150 hobioni		
	SIRET 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0	0 0 1 6
B ACTIVITE		
Activités exercées Activités des sièges sociaux	Si vous avez changé d'activité, cochez l	la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.not	e de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % 0	Bénéfice imposable à 15 % 0 Déficit	35 859
2 Plus-values PV à longterme imposables à 15 % Résultat ne	de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
PV à long terme Autres PV imposables à	PV à long teme PV exonérées	
imposables à 19%	imposables à 0% art. 238 quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou im		
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Pôle de comp	pétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs Zone de Restructuration de la de art. 44 terdecies	léfense,
Sociétés d'investissements Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)	Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %	
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu	•	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue a	5	
territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATI	(cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%		
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématés de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt.		
www.impots.gouv.fr.	ous trouverez toutes les informations utiles pour teledeclarer sur	1 ic sic
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le sit numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032–NOT" ou "2033–N		es",
numeros a imprimes 2002 ou 2000 y formataires 2002 for ou 2000 f		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :	
ACCIOR LES SABLES D'OLONNE		
39 rue Denis Papin 85118 LES SABLES D'OLONNE CX		
Tel: 02 51 95 07 48	Tel:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :	
N° d'agrément du CGA ☐ ☐ ☐ ☐	Date: 27/11/2015 Lieu: AUBIGNY	
m i	Signature:	•••••
Tel:		

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD 2015

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉP	ARTITION DE	S PR	DDUITS DES ACT	IONS ET	r PART	s so	CIALES,	AINS	SI QUE D	ES REVENU	JS AS	SSIMILÉS	DISTRIBUÉ		
Montant globa	l brut des distributi	ions ⁽¹⁾	Payées par la société	elle–même	e a		Payée	es par ı	ın établisseı	ment chargé du	servic	e des titres	b		
			à des rémunérations or								(c)				
Montant des pr interposées	rêts, avances ou ac	omptes	consentis aux associés	, actionnai	actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personne						(d)				
Montant des di	istributions											(e)			
autres que celle	es visées en (a),										(f)				
(b), (c) et (d) c	i–dessus ⁽³⁾										(g)				
Montant des re	evenus distribués él	ligibles	à l'abattement de 40 %	prévu au	2° du 3 d	e l'arti	cle 158 du	CGI ⁽⁴⁾			(h) (i)				
			bles à l'abattement de						GI		(j)				
Montant des re	evenus répartis (5)									Total (a	à h)				
G RÉM	IUNÉRATIONS	S NET	TES VERSÉES A	UX MEM	IBRES	DE CI	ERTAINE	ES SC	OCIÉTÉS	i ce cadre est ins	uffisant	, joindre un ét	at du même modèl		
- SARL - t - SCA - as - SNC ou S	ous les associés ; sociés gérants ; SCS – associés en nor é de copropriétaires d	n ou cor	3 à 6 ann. III au CGI) : mmandités ; s – associés, gérants ou	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro- priété ou en	Année au cours de laquelle le versement a été	de tr	, gérant ou	à titt de	ésigné col. e frais ou au Montant des re de frais d		tement ions do es :	es, émolume e ses fonction à titre de frai autres que ce	ntts, indemnités ns dans la sociét s professionnels ux visés dans le: nes 5 et 6		
	1			usufruit				1011		6	'				
	1			2	3		4		5	6		7	8		
				-											
				_											
				_											
H AFF	ECTATION DE	S VE	HICULES DE TOU	IRISME	si ce cadr	e est ins	uffisant, join	dre un	état du même	modèle)					
	Voitures affe	ctées au	ux dirigeants ou aux ca	dres			V	oitures	utilisées po	our les besoins	généra	ux de l'explo	itation		
Caractéristiques marque et puissance	· ·		et adresse de la personi la voiture est affectée	ne	ou propr	iétaire P) non iétaire IP)	Caractéris marqu et puissa	ue		ice auquel la vo	oiture (est affectée	Propriétair (P) ou non propriétair (NP)		
I DIVE															
* NOM ET A	DRESSE DU PRO	PRIÉT	'AIRE DU FONDS (en	cas de géi	ance libr	e)									
* ADRESSES	DES AUTRES ÉT	ABLIS	SEMENTS (Si ce cadr	e est insuf	fisant, joi	ndre ur	etat du mé	ême m	odèle)						
J CAD	RE NE CONCE		T QUE LES ENTRE	PRISES	PLACÉ	ES S	DUS LE R								
Montant h . 1	va anlaire- 1 4		ÉMUNÉRATIONS	no d 1	,		МУЛ			ES A LONG TE r à l'ouverture o			A 15%		
			te des sommes comprise et et aux handicapés (a)	s dans les	5					PVLT de l'exer		CICICE			
-										de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						MVL	Γ resta	nt à reporte	r						

Formulaire obligatoire (article 53 A

Nur	néro	SIRET* 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6				T	Néant Exercice N clo	
				D .			30/09/20	
				Brut 1		Amortissements, provisions	Net 3	
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			I		
	ELLES	Frais d'établissement *	AB	18 574	AC	3 198	15 3	
	ORPOR	Frais de développement *	CX		CQ			
	AS INC	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	OBILIS	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	IMM	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM			
	TES	Terrains	AN		AO			
ACTIF IMMOBILISÉ∗	PORE	Constructions	AP		AQ			
	S COR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	ATION	Autres immobilisations corporelles	AT	24 768	AU	4 317	20 4	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
`	IMM	Avances et acomptes	AX		AY			
-	(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	cs		CT			
	CIERES	Autres participations	CU	3 795 016	CV	750 000	3 045 0	
	FINAN	Créances rattachées à des participations	BB	1 011 893	BC	730 000	1 011 8	
	ONO	Autres titres immobilisés	BD	1 011 693	BE		1 011 6	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	4 850 252	BK	757 516	4 092 7	
		Matières premières, approvisionnements	BL	1 000 202	- BM		1 002 /	
	*	En cours de production de biens	BN		BO			
	STOCKS *	En cours de production de services	BP		BQ			
	STC	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
ANI		Marchandises	BT		BU			
COL		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	36 000	BW		36 0	
ACTIF CIRCULAIN	S	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
ACI	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ BZ	40 080	CA		40 0	
	CRÉ,	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	27 474	-CC		27 4	
	70	Valeurs mobilières de placement	l					
	DIVERS	(dont actions propres :	СБ		CE			
	Д	Disponibilités	CF	886	CG		8	
		Charges constatées d'avance (3)*	СН	824	CI		8	
S.	ation	TOTAL (III)	CJ	105 266	_CK		105 2	
Comptes	gularis		CW		\dashv			
Ú,	de rég		CM		4			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	СО	4 955 518		1A 757 516	4 198 0	
₹en	vois:	(1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		- 1	(3) Part à plus d'un an CR		



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE CLIO BLUE							*
			_				
					Exer	cice N	
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2 955 500)	DA	A	2 9	955	500
		DE	В				
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DO	С			
		Réserve légale (3)	DI	D			
į	Z	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	E			
	KČ.	Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DI	F			
	CAPITAUA PROPRES	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DO	G			
		Report à nouveau	DF	H (3	365	291)
	5 [RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	I (ĺ	35	028)
		Subventions d'investissement	DJ	J			
		Provisions réglementées *	DF	K			
		TOTAL (I)	DI	ւ	2 5	555	180
spu	<u>,</u>	Produit des émissions de titres participatifs	DN	м			
Autres fonds	ropre	Avances conditionnées	DN	N			
Aut	ď	TOTAL (II)	DO	0			
su	es	Provisions pour risques	DI	P			
Provisions	charg	Provisions pour charges	D(Q			
Pro	et	TOTAL (III)	DF	R			
		Emprunts obligataires convertibles	DS	s			
		Autres emprunts obligataires	DI	Г			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	Dt	U	6	510	898
5	ŧ [Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	D	v		847	187
(F) (F)	3	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DV	W			
7		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	X		26	331
		Dettes fiscales et sociales	DY	Y	1	154	625
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	z			
		Autres dettes	EA	A		3	780
Con	npte ul.	Produits constatés d'avance (4)	EF	В			
		TOTAL (IV)	EC	С	1 6	642	821
		Ecarts de conversion passif* (V)	EI	D			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EF	E	4 1	 198	002
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	В			
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	10	C			
IS	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	10				
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E	1			
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EI				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	G	1 2	 250	654
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	н		29	261

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	e général des impô	entreprise : SAS FINA	NCIERE CLIO E	LUE					Néant	*
Design	lation de i c	entreprise					Evaraiaa N	LT.	INCain i	
						Exportati	Exercice Nons et	N	T :-1	
					France	livraisons intraco			Total	
	Ventes de	e marchandises*		FA		FB		FC _		
	Productio	on vendue biens *		FD		FE		FF		
NOL		services *		FG	597 700	FH		FI	597	700
ITAT	Chiffres	FL _	597	700						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production	FM								
DEX	Production	on immobilisée*						FN		
ITS I	Subvention	ons d'exploitation						FO _		
ODU	Reprises	sur amortissements et p	rovisions, transferts de	charges* (9)				FP		668
PR	Autres pr	roduits (1) (11)						FQ	1	872
					Total de	es produits d'exploit	eation (2) (I)	FR	600	241
	Achats de	e marchandises (y comp	ris droits de douane)*					FS		
		n de stock (marchandises						FT		
		e matières premières et		ents (v compris dro	oits de donane)*			FU -		
		n de stock (matières pren			nto de dodane,			FV -		
NC		chats et charges externes		ements)				FW FW	103	
`ATI(1 "		
ГОП		axes et versements assin	niles*					FX _		488
EXP		et traitements*						FY _		12!
CHARGES D'EXPLOITATION		sociales (10)						FZ	139	
\RGF	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amo					GA	7	516
$_{ m CH}$	ATIO	l	 dotations aux prov 					GB		
	DOTA	Sur actif circulant : do	tations aux provisions	*				GC		
	D'E	Pour risques et charges	s : dotations aux provi	sions				GD		
	Autres ch	narges (12)						GE	1	91
					Total de	s charges d'exploita	ntion (4) (II)	GF	625	20
1 - R	ÉSULTAT	D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(24	96
ions	Bénéfice	attribué ou perte transfé	érée*				(III)	GH		
opérations en commun		pportée ou bénéfice trans					(IV)	GI		
		financiers de participation						GJ	18	 3.8
ERS		des autres valeurs mobil		actif immobilisé (5	<u> </u>			GK		
NCI		térêts et produits assimi		actii iiiiiiooiiioo (o)			GL		
PRODUITS FINANCIERS								1		
(ITS		sur provisions et transfe	erts de charges					GM		
ODO		ces positives de change						GN		
PR	Produits	nets sur cessions de vale	eurs mobilières de plac	eement	т	1 4-1 -les maduits fi	riona (V)	GO	1.0	
RES	Dotation	s financières aux amorti	ssements et provisions	*		otal des produits fi	nanciers (v)	GP GQ	18	30
NCIEF		et charges assimilées (6)	550mem F-	<u></u>				GR	45	06
CHARGES FINANCIERES		ces négatives de change						GS	-	
GES		nettes sur cessions de va	leurs mobilières de pl	acement				GT		
HAR			<u>-</u>		To	tal des charges fina	ncières (VI)	GU	45	06
	⊥ ĽÉSULTAT	FINANCIER (V - VI)						GV		67
		COURANT AVANT	IMPÔTS (I - II + III -	IV + V - VI)				GW		64
			VOIS : voir tableau n° 2053)		rnant cette rubrique sont	données dans la notice nº 3	2032	GW	(31	04



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

D		N	Véant	*				
						Exer	cice N	
	્	Prod	uits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		1	345
PRODUITS	NNE	Prod	uits exceptionnels sur opérations en capital *		нв		15	750
RODI	EPTIC	Repi	ises sur provisions et transferts de charges		нс			
	EXC		Total des produits excep	tionnels (7) (VII)	HD		17	095
	LES	Chai	ges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		не			479
RGES	EXCEPTIONNELLES		HF					
CHA	EPTIC	Dota	tions exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	EXC		Total des charges excepti	onnelles (7) (VIII)	НН			479
4	- RÉ	SUL	TAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)]ш[16	615
Pa	articip	ation	les salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)] _{HJ}			
In	npôts	sur les	bénéfices *	(X)	нк			
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + V	II)			635	721
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + V	VIII + IX + X	нм		670	749
5	- Bl	ÉNÉF	ICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(35	028)
	(1)	Dor	t produits nets partiels sur opérations à long terme		но			
			produits de location immobilières		ну			
	(2) I	Oont		1G				
			– Crédit–bail mobilier *		HP			
	(3) I	Oont	– Crédit–bail immobilier	HQ				
	(4)	Dor	t charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)		1H			
	(5)	Dor	t produits concernant les entreprises liées		1J		18	385
	(6)	Dor	t intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dor	t dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		нх			
	(9)	Dor	t transferts de charges		A1			668
	(10)	Dor	t cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
,,	(11)	Dor	t redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
RENVOIS	(12)	Dor	t redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
REN	(13)		orimes et cotisations émentaires personnelles : facultatives A6 obligatoire	S A9				
	(7)	Détai	des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le e en annexe):	Charges exceptionnelle	Exercice 1		s exceptio	onnels
	F	47						
Pénalités, amendes fiscales et pénales Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion							1	345
Produits des cessions d'éléments d'actif							15	750
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Charges antérieures							Produits antérieurs	
Charges allerieures								

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Néant Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE CLIO BLUE Augmentations Valeur brute des Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste immobilisations au début de l'exercice CADRE A **IMMOBILISATIONS** INCORP. D9 18 574 CZTOTAL I **D8** Frais d'établissement et de développement KF TOTAL II KD KE Autres postes d'immobilisations incorporelles KI (Ne pas reporter le montant des centimes)* KG KH L9 KL Dont Composants Sur sol propre KK K0 M1 Sur sol d'autrui Dont Composants KM KN Dont Installations générales, agencements **M2** KP KR KQ et aménagements des constructions Composant Dont Installations techniques, matériel M3 KU KS KT Composant et outillage industriels CORPORELLES Installations générales, agencements, s immobilisations corporelles KX KV KW aménagements divers 3 37 800 LA 24 768 Matériel de transport* KY KZ Matériel de bureau LD LB LC et mobilier informatique Emballages récupérables et LG LE LF LJ LH LI Immobilisations corporelles en cours LL Avances et acomptes 800 LP 768 37 24 LN TOTAL III L₀ 8G 8M 8T Participations évaluées par mise en équivalence FINANCIÈRES 446 997 359 913 8U 8V 8W Autres participations 1P 1R **1S** Autres titres immobilisés 1T 1U 1V Prêts et autres immobilisations financières LQ 446 997 359 913 LR TOTAL IV LS ØJ TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) 4 484 797 ØG ØH 403 255 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Diminutions Valeur brute des par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence CADRE B **IMMOBILISATIONS** par virement de poste immobilisations à Valeur d'origine des immobi-lisations en fin d'exercice la fin de l'exercice à poste Frais d'établissement 18 574 DØ **D7** IN CØ INCORF et de développement TOTAL I Autres postes d'immobilisations incorpo-relles TOTAL II 10 LV LW 1X LZ LY Terrains IP LX IQ MB MC Sur sol propre MA Constructions MF ME Sur sol d'autrui IR MD Inst. gales, agencts et am. IS MH MI MG des constructions CORPORELLES Installations techniques, matériel et outil-lage industriels MI IT MK MJ Inst. gales., agencts, amé-nagements divers IU MN MO MM Autres 37 800 24 768 MR Matériel de transport IV MP MQ immobilisations Matériel de bureau et informatique, mobilier MU IW MS MT corporelles Emballages récupérables et IX MW MX MV divers NB Immobilisations corporelles en cours NA MY MZ NF NE Avances et acomptes NC ND 37 800 24 768 NH NI IY NG TOTAL III Participations évaluées par mise en équivalence ØU M7 ΙZ ØW FINANCIÈRES ØX ØY 4 806 910 Autres participations IØ ØZ 2C Autres titres immobilisés **I**1 2R 2D Prêts et autres immobilisations financières 12 2E 2F 2G TOTAL IV **I**3 NK 4 806 910 2H ØK 37 800 ØL 850 252 ØM **I**4 TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2015 DGFiP N° 2054 *bis*

					Exercice	N clos le : 30	/09/2015
				nmobilisations amort ce au cours duquel la _l			indre
D	ésignation de l'entreprise : SAS F	INANCIERE CLI	O BLUE				Néant X *
C	ADRE A	Détermination du (col. 1 –	montant des écarts col. 2) (1)	Utilisation de la r	narge supplémentaire	e d'amortissement	
		(eon 1	(1)	Au cours de	e l'exercice		Montant de la provision spéciale à
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
	Installations techniques mat. et out. industriels Autres immobilisations						
7	corporelles Immobilisations en cours						
	Participations						
	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(2) (3) (4)	Les augmentations du montant brut et cions amortissables réévaluées dans les Le montant des écarts est obtenu en soi Porter dans cette colonne le supplémen Cette colonne ne concerne que les immutilisé de la marge supplémentaire d'ar Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exerce Le montant total de la provision spécial	s conditions définies à l'a ustrayant des montants p at de dotation de l'exercic nobilisations réévaluées c mortissement. s aux colonnes 3 et 4 ; cice précédent, dans la m	rticle 238 bis j du code que contés colonne 1, ceux poi de aux comptes d'amortis édées au cours de l'exerce esure où ce montant correspondent de l'exerce de l'exe	général des impôts et figurtés colonne 2. ssement (compte de résulticie. Il convient d'y reportespond à des éléments fig	trant à l'actif de l'entrep tat) consécutif à la rééva rter, l'année de la cessio gurant à l'actif de l'entre	orise au début de l'exerc duation. n de l'élément, le solde eprise au début de l'exer	non
	ADRE B ÉFICITS REPORTABLES AU	31 DÉCEMBRE 19	76 IMPUTÉS SUR	LA PROVISION SI	PÉCIALE AU POI	NT DE VUE FISCA	AL
1	FRACTION INCLUSE DANS	S LA PROVISION SP	ÉCIALE AU DÉBUT	Γ DE L'EXERCICE			
2	 FRACTION RATTACHÉE A 	U RÉSULTAT DE L'	EXERCICE				
3	FRACTION INCLUSE DANS	S LA PROVISION SP	ÉCIALE EN FIN D'I	EXERCICE			
	Le cadre B est servi par les seules entr II est rappelé que cette imputation est p à réintégrer chaque année dans leur rés	ourement fiscale et ne mo	odifie pas les montants de	e la provision spéciale fig	urant au bilan : de mêm		se continuent
	Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit aux colonnes 3 et 4 par une fraction do						
	* Des explications concernant cette ru	ubrique sont données dan	s la notice n° 2032				

Désignation o	le l'ent	treprise SAS E	FINA	NCIE	RE CL	IO E	BLUE											Néa	nt *
CADRE A			SITU	JATIO	NS ET	MOU				KERCICE D	_	_	ΓISSEMENT TIF) *	S T	ECHNIC	QUES			
IMMOBILI	SATIO	NS AMORTISSAB	LES	Мо			ortissement exercice	s A	ugm	entations : de de l'exercice		Din aff	ninutions : ar érents aux él de l'actif et	émen	ts sortis	IVIOII			tissement ercice
Frais d'établis et de développ			TAL	I CY				EL		3 1	.98	EM				EN		3	198
Autres immobincorporelles		ne	TAL	II PE				PF				PG				PH			
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
	Sur s	sol propre		PM				PN				PO				PQ			
Constructions		ol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
constructions	Inst. g	rénérales, agenceme	ents,					PW				PX				PY			
	chniqu	agements des constr nes, matériel et	ruction	PZ				QA				QB				QC			
outillage indus	Inst. g	énérales., agencem	ents,					-								1 ° F			
Autres		agements divers		QD ou		2.7	0.00	QE		4 2	1.0	QF				QG		4	217
mmobilisations		riel de transport		QH		37	800	QI		4 3	1 /	QJ		7 8	300	QK		4	317
corporelles	infori	matique, mobilier allages récupérabl		QL				QM				QN				Q0			
	et div	ers		QP				QR				QS				QT			
			'AL II	— `		37	800	_ QV		4 3	17	QW	3	7 8	300	QX		4	317
TO	TAL G	SÉNÉRAL (I + I	I + II	I) ØN		37	800	ØP		7 5	16	ØQ	3	7 8	300	ØR		7	516
CADRE B		VENTILAT	TION	DES N	IOUVE	MEN	TS AFFEC	CTAN	IT L	A PROVISION	ON PO	UR A	MORTISSI	ME	NTS DÉ	ROG	ATOI	RES	
			D	OTATI	ONS							RE	PRISES						ent net des
Immobilisatior amortissables		Colonne 1 férentiel de durée et autres	l	Colonn ode dég			Colonne 3 ortissement t exceptionne	fiscal	Dif	Colonne 4 férentiel de di et autres	urée		olonne 5 e dégressif	Am	Colonn ortisseme exceptio	ent fisc			ssements e l'exercice
Frais établissements TOTAL	1 M9		N1			N2			N3		N4	ı		N5			N6		
Autres immob. incom porelles TOTAL			N8			P6			P7		P8	3		P9			Q1		
Terrains	Q2		Q3			Q4			Q5		Qe	5		Q7			Q8		
Sur sol propre	Q9		R1			R2			R3		R4	,		R5			R6		
Sur sol d'autrui Ins. gales, agen et am des cons	R7		R8			R9			S1		S2	:		S3			S4		
Ins. gales, agen et am. des cons	c S5		86			S7			S8		S9)		T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4			T5			T6		T7	,		T8			T9		
			U2			U3			U4		US	;		U6			U7		
Matériel de transport	U8		U9			v ₁			V2			, -		V4			V5		
Inst. gales, age am. divers Matériel de transport Mat. bureau et inform. mobilie Emballages récup. et dive.	V6		_{V7}			vs			V9		w	1		W ₂			-		
Emballages	WA		W5			W6			W7		- w			W9			X1		
récup. et dive	.5		X3			X4			X5					X7			X8		
			14.0			Λ.1					A			A					
Frais d'acquisition di itres de participation TOTAL IV Total général									NM					I			NO		
(I+II+III+IV) otal général non ven	NP		NQ		Total a	NR śpórol p	on ventilé		NS		NT		Total	NU	l non ventile	<u> </u>	NV		
(NP+NQ+NR)	ilé NW					NS+NT+		N	Y				Total		-NY)	-	NZ		
CADRE C																			
AFFECTAN [*]	LES	TS DE L'EXER(CHARGES RÉ EURS EXERCIO	PAR		Мо		net au débu exercice	ıt		Augmentati	ons		Dotations de aux amorti					nt net i	à la fin ice
Frais d'émis	sion d'	emprunt à étaler										Z 9				Z8			
Drimas da ra	nhour	sement des obliga	ntions									SP				SR			



D	ésignation de l'er	ntreprise <u>SAS FINA</u>	NC]	ERE CLIO BLUE							Néant *
	Nature des	provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice			Montant n de l'exercice
	Provisions pour	reconstitution des ers et pétroliers *	3T		TA		ТВ		TC		
	Provisions pour (art. 237 bis A–		3U		TD		TE		TF		
		hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
tées	Amortissements	s dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
Provisions réglementées	Dont majoration	ns exceptionnelles	D3		$ _{\mathrm{D4}}$		D5		D6		
régl	de 30 % Provisions fiscales	pour implantations à	IA		IB		IC		ID		
sions	Provisions fiscales	es avant le 1.1.1992 * pour implantations à	IE.		IF		IG		HIII.		
Provi	Provisions pour	res après le 1.1.1992 * prêts d'installation	1		IK		IL		IM		
	(art. 39 quinqui	es H du CGI)	IJ		TP		TQ		TR		
	Autres provision	ns réglementées (1)	3Y		+		TT		TU		
		TOTAL I	3Z		TS		4		-		
	Provisions pour	litiges garanties données	4A		↓ 4B		4C		4D		
	aux clients		4E		4F		4G		4H		
	terme	pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M		
səs	Provisions pour	amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
Provisions pour risques et charges	_	pertes de change	4T		4 U		4V		4W		
ies et	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X		4Y		4Z		5A		
risqu	Provisions pour	=	5B		5C		5D		5E		
pour	immobilisations		5F		5H		5J		5K		
sions	Provisions pour et grandes révisions	gros entretien ons	ЕО		EP		EQ		ER		
Provi	Provisions pour fiscales sur cong	charges sociales et és à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provision charges (1)	s pour risques et	5V		5W		5X		5Y		
		TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
		– incorporelles	6A		6B		6C		6D		
_		– corporelles	6E		6F		6G		6H		
iatior	sur	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		ø4		Ø5		
Provisions pour dépréciation	immobilisations	 titres de participation 	9U	750 000	9V		- 9₩		9X		750 000
our d		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	, 20 000	Ø7		$ _{\emptyset 8}$		Ø9		700 000
od suc	Sur stocks et en	•	6N		6P		6R		68		
ovisic	Sur comptes clie		6T		- 6U		6V		- 6W		
Pro	Autres provision dépréciation (1)				- 6Y		$\frac{1}{6Z}$		7A		
	dépréciation (1)		6X	750 000	┨		1		┥		750 000
		TOTAL III	7B	750 000	TY		TZ		UA		750 000
	TOTAL G	BÉNÉRAL (I + II + III)	7C	750 000	UB		UC		UD		750 000
		Dont dotations /		d'exploitation	UE		UF		-		
		et reprises		financières	UG		UH		-		
				exceptionnelles	UJ		UK		_	1	
_				tion à la clôture de l'exercion constitution de la provision o		culé selon les règles prévues	à l'a	article 39–1–5e du C.G.I	10		

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

		des impôts)	Désignation de l'entrepri	. S A S	FIN	ANCTER	E CI.I	O BLITE						Ná	amt *
<u> </u>	DRE A			F 1184		Montant				A 1 an au plus	Т		A plus d	ant ant	
			ÉTAT DES CRÉANCES			_	1		$\overline{}$	1	2		_	3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			ées à des participations		U	L	1 01	1 893	UN	M		U	N	1 01	1 893
L'A MOB	Prêts (1)	(2)			U	P			UI	R		U	S		
ME	Autres in	nmobili	sations financières		U'	т			UV	V		UV	W		
	Clients d	outeux	ou litigieux		V	A									
	Autres c				U	X	4	0 080			40 080				
Ţ	Créance repre prêtés ou rer	sentative d nis en gara	le titres (Provision pour dépréciation ntie * antérieurement constituée* UO)	1									
)LAN	Personne	el et con	nptes rattachés		U	Y		733			733				
L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité	sociale	et autres organismes sociaux		U	z									
TFC	.		mpôts sur les bénéfices		VI	м	2	2 479			22 479				
ACT	Etat et au collectiv	Т	Caxe sur la valeur ajoutée		$ _{\mathbf{v}} $	В		1 356			1 356				
DE L	publiqu		Autres impôts, taxes et versements as	similés	V	N									
		Г	Divers		T v			2 905			2 905				
-	Groupe 6	et associ	iés (2)		V										
-	Débiteur de pensi	s divers	s (dont créances relatives à des opéra	tions	V										
	-		s d'avance		$ _{\mathbf{v}_{i}}$			824			824	t			
				TOTAUX	_		1 08	0 273	vı	IJ	68 379	v	v	1 01	1 893
			Prêts accordés en cours d'exer				1 00	0 273	Ť	<u> </u>	00 379	Ι΄	<u>`</u>	1 01	1 073
'OIS	(1)	Montant des	Remboursements obtenus en col		-1 ``				1						
RENVOIS	(2) Prêt	s et avai	nces consentis aux associés (personn		⊢ ''	~⊢—									
H	DRE B		ÉTAT DES DETTES			nt brut		A 1 an au	l ı plus	3	A plus d'1 an et 5 ans a	ıu pl	lus	A plus de	5 ans
Em	prunts obl	igataires	s convertibles (1)	7Y	-	1					3			4	
Aut	res empru	nts obli	gataires (1)	7Z											
	mprunts e	dettes	à 1 an maximum à l'origine	VG	2	29 261		2.	9 2	261					
	auprès d établissen	nents	à plus d'1 an à l'origine	VH		81 636				169	392 1	 67			
Em	de crédit prunts et d		nancières divers (1) (2)	8A		3 414				114	3,72 1	<i>-</i> /			
<u> </u>			tes rattachés	8B	<u> </u>	3 414				331					
	sonnel et c			8C											
			tres organismes sociaux	8D		9 029)29					
H	tat et	I	s sur les bénéfices	8E	/	71 734		/.	Τ /	734					
				+-		1 000			1 -						
	utres		sur la valeur ajoutée	VW	1	.1 888		1.	т 8	888					
	ectivités	_	ations cautionnées	VX											
_	bliques		s impôts, taxes et assimilés	VQ	1	.1 972		1	1 9	972					
			ations et comptes rattachés	8J											
	upe et ass		•	VI	84	3 772				772					
opéi	Autres dettes (dont dettes relatives à des pérations de pension de titres) 8K					3 780		:	3 7	780					
ou r	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			 											
Pro	Produits constatés d'avance 8L														
	-		TOTAUX	VY 1	64	2 821	VZ	1 25			392 1	67			
RENVOIS	(1) En	nprunts	souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)				orunts et dettes contrac- personnes physiques	VL	,		937
	Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ Emprunts remboursés en cours d'exercice VK					9 436	* D	es explicatio	ns co	oncernai	nt cette rubrique sont doi	nnée	s dans la n	otice n° 2	032

Formulaire obligatoire (article 53 A

		on de l'entreprise	• • •	S FINANCIE	RE CLIC) BLUE							Néant		L	Exercice N 30/09	
I. RI	ÉIN	NTÉGRATIO	ONS					BÉNÉI	FICE CO	OMPTA	BLE	DE L'E	EXERC	ICE	WA		
	F	Rémunération du	ı travail	de l'exploit	ant ou des	associés									WB		
en scal		entreprises à l'I		de son conj				oins part dédu					à réinte	grer :	WC		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	:	amortissements à	a porter lign	éductibles* (sauf ne ci–dessous)	WD		et au	ortissements excutres amortissem	ents non d	èductibles	S	G.I.) WI	E		XE	1	621
ı adm résul	- 10	Autres charges e (art. 39–4 du C.0	G.I.)	1	WF		soci	te sur les voitu iétés (entrepris	ses à l'IS)		W	G 1	621			
s nor n du		Provisions et cha déductibles (cf. 1	arges à pay tableau 205	ver non 58–B, cadre III)	WI			arges à payer lie coopératifs no					X		XW	1	479
harge uctio		Amendes et pén	alités		WJ	479	Cha	arges financière	es (art. 21)	2 bis) *		XZ	Z				
5]	Réintégrations p	orévues à l'	article 155 du Co	GI*										XY		
		Impôt sur les so	ciétés (cf. p	page 9 de la notic	e 2032)										I 7		
uote–pa		énéfices réalisés pa e personnes ou un C		WL				ats bénéficiaires cle 209 B du CC		L7					K7		
		Moins-val nettes	ues	(– imposées au				npôt sur le reve	enu)	I					18		
particuliers et		à long tern	ne	- imposées au				-F	/						ZN		
articulions	SIIIOIIIS						(– Plus–val	lues nette	s à cour	t term	e			WN		
Kegimes a imposition particuliers et impositions différées	od	rrac		sable des plus-va d'exercices anté		ees au	{	– Plus–val	lues soun	nises au	régim	e des fu	sions		wo		
		Écarts de valeur	s liquidativ	es sur OPCVM*	(entreprise	es à l'IS)									XR		
			Int	érêts excédentaires		SU			d'entrepris		7				wo	1	906
éintégra étailler	atior sur f	ns diverses à feuillet séparé DON	T* Dé	t. 39–1–3 et 212 de ficits étrangers ante	rieurement	SX		Quote-	part de 12	% des M	+						200
			dec	duit par les PME (a	rt. 209C)	DA		plus-va	alues à taux	zero 1410	<u>'1 </u>		Ттот	AL I	WR		006
	ρÉ	DUCTIONS						D.	EDEE C	03 fp.	DI D	DET			WS		
						G.T.F.		PI	ERTE C	OMPTA	BLE	DE L'I	EXER	TCE_	WT		028
				r une société de p	ersonnes o	ou un G.I.E.	·								"1		
		at charage à navar n													133/11	•	
rovisio	ons e	et charges a payer n		es, antérieurement				*		,		2058–В, с	cadre III)		WU		
rovisio	ons e	et charges a payer h	– imposé	es au taux de 15	% (16 % p			*		,		2058–B, c	cadre III)		wv		
		Plus-values	– imposé		% (16 % p			*		,		2058–B, c	eadre III)		WV WH		
liers		Plus-values nettes à	- imposé - imposé - imposé	es au taux de 15 es au taux de 0 % es au taux de 19	% (16 % p	oour les entre	prises	s soumises à l'		,		2058–B, c	cadre III)		WV WH WP		
particuliers Térées		Plus-values nettes	- imposé - imposé - imposé	es au taux de 15	% (16 % p	oour les entre	prises	s soumises à l'		,		2058–B, c	eadre III)		WV WH		
particuliers Térées		Plus-values nettes à	- imposé - imposé - imposé - imposé - imputé	es au taux de 15 es au taux de 0 % es au taux de 19	% (16 % p	oour les entre	prises	s soumises à l'		,		058-B, c	eadre III)		WV WH WP		
particuliers Térées		Plus-values nettes à long terme	- imposé - imposé - imposé - imputé - imputé - imputé	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins-	% (16 % p	oour les entre	prises	s soumises à l'		,		058–B, c	eadre III)		WV WH WP WW		
particuliers Térées		Plus-values nettes à long terme Autres plus-va	- imposé - imposé - imposé - imputé - imputé - imputé lues impos	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern	% (16 % p % values nett antérieurs) % me de l'exe	tes à long ter	rme an	s soumises à l'antérieures	impôt su	r le reve		:058–B, c	adre III)		WV WH WP WW XB		
particuliers Térées		Plus-values nettes à long terme Autres plus-va	- imposé - imposé - imposé - imputé - imputé - imputé lues impos	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19	% (16 % p % values nett antérieurs) % me de l'exe	tes à long ter	rme an	s soumises à l'	impôt su	r le reve		:058–B, c	adre III)		WV WH WP WW XB		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plu Régime des soc Produit net des	- imposé - imposé - imposé - imputé - imputé - imputé lues impos us-values r ciétés mère actions et	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern	% (16 % p % values nett antérieurs) % me de l'exe (Quote- déduire	tes à long ter cercice dont l' part des frai e des produit	rme an	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participati	impôt sui	r le reve		2058–B, c	adre III)		WV WH WP WW XB I6 WZ		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plu Régime des soc Produit net des	- imposé - imposé - imputé - imputé - imputé lues impos us-values r ciétés mère actions et j	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisses	% (16 % p % values nett antérieurs) % me de l'exe (Quote- déduire	tes à long ter cercice dont l' part des frai e des produit	rme an	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participati	impôt sui	r le reve		2058–B, c	adre III)		WV WH WP WW XB I6 WZ		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	1	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus et soc Produit net des Déduction auto	- imposé - imposé - imposé - imputé - imputé - imputé us-values resiétés mère actions et porisée au tit	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisses	% (16 % p	tes à long ter crecice dont l' part des fraire des produit sés dans les o	rme an	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participati	impôt sui	le à 2A	nu)	L5	adre III)		WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	1	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus et soc Produit net des Déduction auto	- imposé - imposé - imposé - imputé - imputé - imputé lues impos us-values n ciétés mère actions et p orisée au tit	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent*	% (16 % p % walues nett antérieurs % Quote- déduir ments réalis Entrepri 44 sexie	tes à long ter tes à long ter part des frai e des produit sés dans les o	rme an	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participati	impôt sui	le à 2A	nu)		adre III)		WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	le bénéfice	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plu Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'au Reprise d'entrepridifficultés (44 sept) Edit d'entrepridifficultés (44 sept) Zone franche urbz	- imposé - imposé - imposé - imputé - imputé - imputé - imputé lues impos us-values r siétés mère actions et p orisée au tit mortisseme itises en oties) itivité	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court terr s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9	% (16 % p % walues nett antérieurs % Quote- déduir ments réali: Entrepri 44 sexie Sociétés immobils (art. 2086 Bassin d'e	tes à long ter tes à long ter part des frai e des produit sés dans les o isses nouvelles investissement er cotée comploi à	me an imposis et cl	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participati	impôt sui rée* imposab ion e-mer*. Jeunes entre (44 sexies A) Zone de re la défense Zone fran	le à 2A le à 2A orises innova (44 terdeche d'acti	nu) nutes tion de eccies)	L5	adre III)		WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	le bénéfice	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plu Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'au Reprise d'entrepre difficultés (44 sept (44 s	- imposé - imposé - imposé - imputé - imputé - imputé - imputé lues impos us-values r siétés mère actions et p orisée au tit mortisseme itises en oties) itivité	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9 L6	% (16 % p % values nett antérieurs % Quote- déduir ments réali: Entrepri 44 sexie Sociétés immobili (art. 2086 Bassin d'e redynamis	tes à long ter dercice dont l' part des fraire des produit sés dans les des consens des des consens	impos is et cl ts nets collec L2 K3 1F	s soumises à l'a	impôt sui rée* imposabion e-mer*. Jeunes entrer (44 sexies A) Zone de re la défense	le à 2A le à 2A orises innova (44 terdeche d'acti	nu) nutes tion de eccies)	L5 PA	adre III)		WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY		
Régimes d'imposition particuliers Abattement sur teinposition différées et impositions différées	le bénéfice	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'au difficultés (44 seption 44 undecies) Zone franche urbs (44 octies, octies)	- imposé - imposé - imposé - imputé - i	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9 L6 ØV	walues nette antérieurs When the de l'exe (Quote-déduirements réalisements réalisements) Entrepri 44 sexie (Sociétés immobilis (art. 2088) Bassin d'e redynamise (Zone de l'	tes à long ter tes à long ter part des frai e des produit sés dans les o isses nouvelles isses nouvelles er (44 duodecies) revitalisation rural	impos is et cl ts nets collec L2 K3 1F	s soumises à l'a	impôt sui rée* imposab ion e-mer*. Jeunes entre (44 sexies A) Zone de re la défense Zone fran	le à 2A le à 2A orises innova (44 terdeche d'acti	nu) nutes tion de eccies)	L5 PA XC	adre III)		WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY		
Régimes d'imposition particuliers Abattement sur le impositions différées	le bénéfice	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'au Reprise d'entreprificultés (44 sep Pôle de competi (44 undecies) Zone franche urbs (44 octies, octies)	- imposé - imposé - imposé - imposé - imputé - i	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9 L6 ØV	walues nette antérieurs When the de l'exe (Quote-déduirements réalisements réalisements) Entrepri 44 sexie (Sociétés immobilis (art. 2088) Bassin d'e redynamise (Zone de l'	tes à long ter tes à long ter part des frai e des produit sés dans les o isses nouvelles isses nouvelles er (44 duodecies) revitalisation rural	impos is et cl ts nets collec L2 K3 1F	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participation et vivités d'Outre de l'antérieures	impôt sui rée* imposab ion e-mer*. Jeunes entre (44 sexies A) Zone de re la défense Zone fram (44 quater	le à 2A prises innova estructura (44 terde che d'acti rdecies)	nu) nutes cion de ecies) vité	L5 PA XC PC	adre III)		WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD XF		827
Régimes d'imposition particuliers Abattement sur et impositions différées	Ecan ions	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'autre difficultés (44 sept (44 undecies)) Zone franche urbe (44 octies, octies) rts de valeurs liques diverses à déta	- imposé - imposé - imposé - imposé - imputé - imposé - i	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court terr s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9 L6 ØV Sur OPCVM* (er	walues nette antérieurs When the de l'exe (Quote-déduirements réalisements réalisements) Entrepri 44 sexie (Sociétés immobilis (art. 2088) Bassin d'e redynamise (Zone de l'	tes à long ter tes à long ter part des frai e des produit sés dans les o isses nouvelles isses nouvelles er (44 duodecies) revitalisation rural	impos is et cl ts nets collec L2 K3 1F	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participation et vivités d'Outre de l'antérieures	impôt sur rée* imposabion e-mer*. Jeunes entre; (44 sexies A) Zone de re la défense Zone fran (44 quater	le à 2A prises innova estructura (44 terde che d'acti rdecies)	nu) nutes cion de ecies) vité	L5 PA XC			WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD XF		837
Paper Process Control of the Process of Control of Contr	Ecan ions	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'au Reprise d'entreprificultés (44 sep Pôle de competi (44 undecies) Zone franche urbs (44 octies, octies)	- imposé - imposé - imposé - imposé - imputé - imposé - i	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court terr s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9 L6 ØV Sur OPCVM* (er	walues nette antérieurs When the de l'exe (Quote-déduirements réalisements réalisements) Entrepri 44 sexie (Sociétés immobilis (art. 2088) Bassin d'e redynamise (Zone de l'	tes à long ter tes à long ter part des frai e des produit sés dans les o isses nouvelles isses nouvelles er (44 duodecies) revitalisation rural	rme and simpose is et clustration et collection. L2 K3 1F le (art. 4	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participatitivités d'Outre	impôt sui rée* imposabion e-mer*. Jeunes entre; (44 sexies A) Zone de re la défense Zone fran (44 quater	le à 2A prises innova estructura (44 terde che d'acti rdecies)	nu) nui) nui) nui) nui)	L5 PA XC PC	TOTA		WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD XF		837 865
Régimes d'imposition particuliers Abattement sur et impositions différées	Écanions R	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'an Reprise d'entreprificultés (44 sept (44 undecies)) Zone franche urbs (44 octies, octies) rts de valeurs liques diverses à déta	- imposé - imposé - imposé - imposé - imputé - imposé - i	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court terr s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9 L6 ØV Sur OPCVM* (er	% (16 % p walues nett antérieurs % (16 % p walues nett antérieurs % (Quote- déduir ments réalis Entrepri 44 sexie Sociétés immobili ant. 20% Bassin d'e redynamis Zone de i	tes à long ter tes à long ter part des frai e des produit sés dans les o isses nouvelles isses nouvelles er (44 duodecies) revitalisation rural	impossis et clts nets collec	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participation et vivités d'Outre de l'antérieures	impôt sui frée* imposabion e-mer*. Jeunes entrer (44 sexies A) Zone de re la défensee Zone fran (44 quater réance déga port en arriè ins II)	le à 2A prises innova estructura (44 terde che d'acti rdecies)	nu) nutes cion de ecies) vité	L5 PA XC PC			WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD XF	39	865
Régimes d'imposition particuliers Régimes d'imposition particuliers Abattement sur l'appositions différées	Écarions . R	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'au Reprise d'entrepri difficultés (44 sept (44 undecies)) Zone franche urbe (44 octies, octies) rts de valeurs liques diverses à déta des diverses à déta des	- imposé - imposé - imposé - imposé - imputé - imposé - i	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9 L6 ØV sur OPCVM* (er nillet séparé	(16 % p walues nett antérieurs % (200te- déduire ments réalis Entrepri 44 sexie Sociétés i immobili (art. 2086 Bassin d'eredynamis Zone de 1 attreprises à	tes à long ter tes à long ter part des frai e des produit sés dans les o isses nouvelles isses nouvelles er (44 duodecies) revitalisation rural	impossis et clts nets collec	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participati etivités d'Outre de l'antérieures 4 quindecies)	impôt sui frée* imposabion e-mer*. Jeunes entrer (44 sexies A) Zone de re la défensee Zone fran (44 quater réance déga port en arriè ins II)	le à 2A prises innova estructura (44 terde che d'acti rdecies)	nu) nus nus nus nus nus nus nus	L5 PA XC PC			WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD XF	39	
Régimes d'imposition particuliers Régimes d'imposition particuliers Abattement sur le timposition différées et impositions différées et imposition particuliers et imposition particular et imposition et impositi	Écar ions Rat fi	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'an Reprise d'entrepre difficultés (44 seption 144 undecies) Zone franche urbs (44 undecies) Zone franche urbs (44 octies, octies) rts de valeurs lice s diverses à déta ÉSULTAT I	- imposé - imposé - imposé - imposé - imputé - imposé - i	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court tern s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9 L6 ØV sur OPCVM* (er	(16 % p walues nett antérieurs % Quote- déduir ments réalis Entrepri 44 sexie Sociétés immobils (art. 2088 Bassin d'e redynamis Zone de r attreprises à es : { 1'IS)*	tes à long ter tes à long ter cercice dont l' part des fraire des produit sés dans les d isses nouvelles es investissement er cotée cotée	impossis et clts nets collec	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participati etivités d'Outre de l'antérieures 4 quindecies)	impôt sui frée* imposabion e-mer*. Jeunes entrer (44 sexies A) Zone de re la défensee Zone fran (44 quater réance déga port en arriè ins II)	le à 2A prises innova estructura (44 terde che d'acti rdecies)	nu) nui) nui) nui) nui)	L5 PA XC PC			WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD XF	39	865
Régimes d'imposition particuliers Régimes d'imposition particuliers Abattement sur	Écarions R at fi	Plus-values nettes à long terme Autres plus-va Fraction des plus Régime des soc Produit net des Déduction auto Majoration d'an Reprise d'entrepre difficultés (44 seption 144 undecies) Zone franche urbs (44 undecies) Zone franche urbs (44 octies, octies) rts de valeurs lice s diverses à déta ÉSULTAT I	- imposé - imposé - imposé - imposé - imputé - imposé - i	es au taux de 15 es au taux de 0 9 es au taux de 19 es sur les moins- es sur les déficits ées au taux de 19 nettes à court terr s et des filiales * parts d'intérêts : re des investisser ent* K9 L6 ØV sur OPCVM* (er nillet séparé	walues netter antérieurs antérieurs Auguste d'éduire d'éduire antérieurs Auguste d'éduire an	tes à long ter tes à long ter cercice dont l' part des fraire des produit sés dans les d isses nouvelles er (44 duodecies) revitalisation rural l'IS)	impossis et el ts nets collec	s soumises à l'antérieures sition est diffé harges restant s de participation est d'Outre d'Outre d'Outre d'Outre d'Outre d'Entre d'E	impôt sui frée* imposabion e-mer*. Jeunes entrer (44 sexies A) Zone de re la défense Zone fran (44 quater réance déga, port en arriè ins II) ins I)	le à 2A prises innova estructura (44 terde che d'acti rdecies)	nu) nus nus nus nus nus nus nus	L5 PA XC PC			WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD XF	39	865

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS FINANCIERE CLIO BLUE

Libellé SVISION CICE 30/09/2014 Libellé SVISION CICE 30/09/2014	Exercice N
vision CICE 30/09/2014	Montant
	1 90

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS FINANCIERE CLIO BLUE

DEDUCTIONS DIVERSES	Exercice N
Libellé	Montant
CICE 2014	587
Provision CICE 30/09/2015	2 905
Pénalités remboursées plan CCSF	1 345



N° 2058 A bis 2015 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUE

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS FINANCIERE CLIO BLUE Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration o	vice des impôts des entreprises où est déposée le résultats : SIE La Roche Sur Yon Sud 10 rue du 93ème RI				Néant [*
Exercice ouvert le I - RÉINTÉGRATIO		clos le : 30/09/ Bénéfice comptable (report de la ligne V	de l'exercice	E 1	_
Réintégrations (repo	ort des lignes WD à WQ du 2058 A)			E 2	4 006
Réintégrations des c	harges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
			TOTAL I	E 3	4 006
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l' (report de la ligne W	exercice S du 2058 A)	E 4	35 028
Déductions (repor	t des lignes WT, WU,WZ et XA à XG du tableau 205	58 A)		E 5	4 837
Déductions des int	érêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant	la période d'appartenan	ce du groupe	EX	
	• imposées au taux de 19 %			EY	
Plus-values	• imposées au taux de 15 %	E 6			
nettes à long terme	• imposées au taux de 0 %			ΕZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long te	rme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs			E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 <i>bis</i> JA, 208 C et 219	–IV du CGI)		19	
III - RÉSULTAT FIS	SCAL		TOTAL II	F 1	39 865
Résultat fiscal avant	Bénéfice (I–II) imputation des déficits	F2			
reportables	Déficit (II–I)	F3			35 859
Déficit de l'exercice	reporté en arrière *	F			
Déficits antérieurs in du tableau n° 2058 l	mputés [*] sur les résultats de l'exercice (à détailler au c 3 <i>bis</i>)	cadre I F			
	Bénéfice	F 8			
Résultat fiscal	Déficit	F9			35 859

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

¹⁾ Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2015

ΧU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE CLI	O BLUE			Néant *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	53 348
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A	.)		К5	
Déficits reportables (différence K4–K5)			K6	53 348
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	53 348
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER,	CHARGES SOCIALES ET FISCAL	ES CORRESPONDANT	ES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les sous le régime de l'article 39–1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dota	salariés pour les entreprises placées tions de l'exercice		ZT	44 702
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NO		TTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuille	et séparé)	Dotations de l'exercio	e Repris	es sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscale pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1	s correspondantes non déductibles 1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *	ZV	zw	
Provisions pour risques et charges *			<u> </u>	
		8X	8Y	
		8Z	9A	
		9B	9C	
Provisions pour dépréciation *				
		9D	9E	
		9F	9G	
		9Н	9Ј	
Charges à payer				
		9K	9L	
		9М	9N	
		9P	9R	
		98	9T	
	YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à re	porter au tableau 2058-A :	ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MI	ÉTHODE PAR COMPOSA	NTS (art. 237 sentie	s du CG	\mathbf{I}
	Montant au début de l'exercice	Imputations	Monta	nt net à la l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		IIII de	LACICICE
		I		

(art. L3113–1 et L3211–1 du code des Transports) (case à cocher)

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



N° 2058 B bis 2015 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUE

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS FINANCIERE CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE La Roche Sur Yon Sud 10 rue du 93ème RI

85001 LA ROCHE SUR YON Cedex Exercice ouvert le: 01/10/2014

clos le: 30/09/2015

	Néant
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	255 08	84
Déficits imputés	Ј9		
Déficits reportables	M6	255 0	84
Déficits nés au titre de l'exercice	Н8	35 8	59
Total des déficits restant à reporter	Н9	290 9	43

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

		M	Ioins-values		Imputations		
Origin	ie	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies –0 et 219 I a sexies –0 bis du CGI ₂ (1)	sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col: 2+3+4-5-6
Moins-values	s nettes		3	(2)	3	O	
	N			(3)	-		
				(2)			+
	N - 1			(3)	-		
Moins-values				(2)			+
nettes à	N - 2			(3)	1		
long terme subies au	N - 3			(2)			
cours des 10 exercices	N - 3			(3)	1		
antérieurs	N - 4			(2)			
(montant restant à	14 - 4			(3)	<u> </u>		
déduire à la	N - 5			(2)			
clôture du dernier				(3)			
exercice)	N - 6			(2)			
	`` `			(3)			
	N - 7			(2)			
				(3)			
	N - 8			(2)	_		
				(3)			
	N - 9			(2)			
				(3)			
	N - 10			(2)			
ļ				(3)			

⁽¹⁾ L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour l (2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevantde l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.



TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2015

	F													
Dé	signation de l'entreprise SAS FINANCIERE CLIO	BLUI	Ξ									Néant		*
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	øc	(303	8 805)	A 664-4:	- Rése	erve légale	ZB				
	antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	y)C				´	Affectations aux réserves	- Auti	res réserves	s ZD				
NES	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(61	486	AFFECTATIONS	Dividendes	•		ZE				
ORIGINES						— [H	Autres répar	titions		ZF				
Ō	Prélèvements sur les réserves	ØE				A 4	Report à nou	veau		ZG		(365	29	1)
	TOTALI	ØF	(365	291	.)	(N.B. Le total I doit né	cessairement être T	égal au total II) OTAL II	ZH		(365	29	1)
	DI	STRIE	BUTION	IS (Art	icle 2	35 ter 2	ZCA)							
Mo	ntant total des sommes distribuées devant donner lieu au paier	nent de	e la contr	ibution	prévue	à l'artic	cle 235 ter ZCA	au titre de	l'exercice	XV				
R	ENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice	N :	
ENTS	Engagements de crédit–bail mobilier	(Préc en c	isez le pri rédit–bail	x de revi	ent des	biens pri	s J7)	YQ				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR				
ENG/	Effets portés à l'escompte et non échus									YS				
ES	— Sous–traitance									YT				
IARGI	Locations, charges locatives et de copropriété		montant o				J8)	XQ			7	7
ES ET CE	Personnel extérieur à l'entreprise									YU		64	97	1
OST	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors re	étroces	sions)							SS		10	71	.6
S ACH	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	S								YV				
AUTRES ACHATS ET CHARGES	— Autres comptes		cotisation			ganisatio	ons ES)	ST		27	80	3
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET	Total du poste corres	sponda	nt à la li	gne FW	du tal	oleau n	° 2052			ZJ		103	56	8
ET	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW		2	74	:1
IMPÔTS ET	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont	taxe intério	eure sur le	es produ	its pétrol	iers ZS)	9 Z		6	74	:7
MI	Total du compte corre	sponda	ant à la l	igne FX	du tal	oleau n	° 2052		·	YX		9	48	8
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY		119	54	:0
T.V	 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au conservices ne constituant pas des immobilisations 									YZ		26	98	8
	 Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration and DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) * 									ØB		316	86	2
\ \sigma	 Montant de la plus-value constatée en franchise d'im le régime simplifié d'imposition * 	pôt lor	s de la p	remière	option	n pour				øs				
DIVERS	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :		handi	capés)	:					YP		9		
Id	Effectif affecté à l'activité artisanale				,					RL				
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison à la disposition de la société *	n des s	ommes 1	nises						ZK		2.25		%
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP					— Filiales et pa prévu par art. 38	articipatio II de l'ann. II	ons: (Liste and I au CGI)	u 2059-	G	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA (35	859) Plus-	values à 1	5% J	K			Plus-values à	0%	JL			
DE *			Plus	values à 1	9% J	M			Imputatio	ns	JC			
REGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD (41	632	2) Plus-	values à 1	5% J	IN			Plus-values à	0%	JO			
<u>m</u>			Plus	values à 1	9% J	IP			Imputatio	ns	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère,	JH	1 N	° SIRET	de la s	ociété n	nère du groupe	JJ 5 3	3 2 2 4	2	8	3 1 0 0 0) 1	6

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).



N° 2058-ER 2015 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUE

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

r r					J .								,
Dénomination de la société intég	rée							Cocher	·la c	ase	si la décl	aratio	on \Box
ou du groupe : SAS FINANCIER											ne la soci		
Adresse du service des impôts de	es e	nteprises of	ù es	t déposée				(R	lésul	tat c	d'ensemb	le)	
la déclaration de résultats : SIE	La	Roche Su	r Y	on Sud 10	rue	du 93è	ème	RI 85001 L	A R	ЭСН	E SUR	ON (Cedex
SIRET Société intégrée 532	242	283100016											
Exercice ouvert le: 01/10/2	201	4		clos le :	3	0/09/2							Néant 🔲*
A - RÉSULTAT								néfice et égrations				ficit e luction	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du ré	sulta	at d'ensemble				CA				СВ			35 859
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat	t d'e	nsemble (art. 22	23 B	alinéa 5 du CGI)		CD							
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de particip du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)	ation	non prise en co	mpte	pour la déterminat	ion					CI			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fil. d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI)	le no	n retenus pour l	a dé	termination du résu	ltat					CE			
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises c	créar	ices ou de titres	ou po	our risques non pris	en	CF				CG			
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non semble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI	reten	ius pour la détei	mina	ation du résultat d	en-	СН				CJ			
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 <i>quinquies</i>						СК							
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.21					_	CL							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit co	mmı	un afférents à ce	rtaine	es cessions d'imme	bi-	CM			-	CN			
lisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensem Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values	de ce	ession de titres d	le pa	cGI) rticipation non prise	e en				_	со			
compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F a Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des élémentaires aux provisions constituées sur des élémentaires aux provisions constituées sur des	linea ents	<u>1 2 du CGI)</u> d'actif ayant fait	l'obj	jet d'une cession r	ele-	DU				DV			
vant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnair dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour F alinéa 1 du CGI)	re d'u	ın bien amortissa étermination du i	able à	a la suite d'une cess at d'ensemble (art.	sion 223	СР							
F alinéa 1 du CG1) Résultat, plus et moins—values nettes soumises au taux de droit co lisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résulta	mmı ıt d'e	un afférents à ce ensemble (art. 22	rtaine 3 F a	es cessions d'immo llinéa 3 du CGI) (1)	bi- (2)	CR				cs			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe						СТ							
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réé	valu	ıées				CU							
Autres régularisations (à détailler)						CV			_	CW			
TOTAL BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉF	EICI'	T (CV CV)				CX CZ			_	CY DA			35 859 35 859
BENEFICE (CA - C1) ou DEI	ici	1 (C1 – CA)				Cessions d'	immo	obilisations		DA			33 639
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME			valu	es et réintégratio					ins-v		s et déduc	tions	
	d	Taux le 19 % (5)		Taux de 15 %	de	Taux 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 % de			Taux e 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	, ,	В9	С	1		A	1	C2			C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4	С	5		A	2	C6			C7	
semble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8	С	9		A	3	DI			DO	
Résultat, plus et moins—values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins—value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	D ,,,		DQ	D	Y		A	4	DZ			B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éli- gibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1	D	2		A	5	D3			D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5	D	6		A	6	D7			D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9	E	A		A	7	EB			EC	
SOUS TOTAL	BS		ED	E	E		A	8	EF			EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A	9					
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %			В7						B6				
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %				В	5							B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %													
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-	-IV d	u CGI)		В3									
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-	-IV d	u CGI)		В3									

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du ler janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.

de la societe distributrice.

(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



N° 2058 FC 2015 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUE

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS FINANCIERE CLIO BLUE

 N° SIRET: 53224283100016

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SIE La Roche Sur Yon Sud 10 rue du 93ème RI

85001 LA ROCHE SUR YON Cedex

Exercice ouvert le : 01/10/2014 clos le : 30/09/2015

Néant * 19 % (1) 15 % 0 % Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI) Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1 Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination 2 de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non 3 amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 4 Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long 5 terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI) 6 (Bénéfice: 2058 A ligne XI) Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables 35 859) (ou déficit : 2058 A ligne XJ) Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7 Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte 8 à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions 9 de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du 10 régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport Réévaluations libres 11 Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12 35 859) Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 1213



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRESE

(À	souscrire par la	a société mère	au titre du résult	tat d'ensemble j	pour chaque	société dont l	les résultats t	ransmis
aı	groupe sont co	ncernés par c	es rectifications.	Une copie sera	jointe à la d	éclaration de	résultat de la	filiale.)

_ /	1
1 / 1	1
_ /	
/ 1	
/ I	

Dénomination de la société mè	Dénomination de la société mère :									SAS FINANCIERE CLIO BLUE									
SIREN de la société mère :									5	3	2		2	4	2		8	3	1
Dénomination de la société inte	égrée (concer	née pa	r les r	ectific	ations	:		SAS	FINA	NCI	ERE	CLIC	BLU	E				
SIREN de la société intégrée :									5	3	2		2	4	2		8	3	1
Adresse du service des impôts	des en	trepri	ses où	est dé _l	posée l	la			SIE	La R	och	e Su	ır Yo	n Su	d 10	-	rue d	u 93	ème RI
déclaration de résultats :		•		•					8500)1 LA	RO	CHE	SUR	YON	Cede	x			
Exercice ouvert le :	0	1	1	0	2	0	1	4	clos le	e :		3	0	0	9	T	2 () [_ 5
									M	ontant	s rai	port	és au		Montants déduits du				
A – RESULTAT D'ENSEMBLE										résulta	-	-			ré	śsuł	tat d'e	nseml	ole
Quote-part de frais et charge	s affér	ente a	ux pro	duits d	le part	icipati	on ouv	rant		Courte		110011	iore		Ť			1150111	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
droit au régime « mère–filles :																			
intermédiaire, entité mère non															٠. ا				
société mère apporte la preuve														l l	ИΑ				
versés par une société memb																			
223 B, alinéa 2)																			
Produits de participation n'ouv																			
par une société du groupe																			
résidente ou société étrangère														l N	ив				
qu'ils proviennent de produits		rticipa	tion v	ersés p	ar une	socié	té mei	mbre						_					
du groupe (art. 223 B, alinéa 3																			
Provisions constituées ou repr																			
mère non résidente ou société	-			s, risc	ques,	titres (exclus	du	MC					N	ИD				
régime du long terme) (art. 2																			
Charges financières liées à l'	_																		
groupe ou des titres d'une soci			iaire,	entité	mère i	non ré	sidente	ou	MI										
société étrangère (art. 223 B, a			• /	/ 1				• /. /											
Montant des intérêts versés																			
intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 18)									MJ					N	ИΚ				
Plus–values ou moins–values				roa d'	1100 00	ojátá á	lu groi	ına à											
une société intermédiaire, en									ML					_ \ \	иО				
(court terme) (art. 223 F)	uic II	icic II	011 108	idente	ou s	ocicie	Cuang	5010	IVIL					1	,10				
(court terme) (art. 2231)	TOTAL								3.00						10				
	Т	UTAL	•						MP					l N	ЛQ				

	Мо	ntants rapportés à l	a plus	s-value ou moins-	Montants déduits de la plus-value ou moins-				
B – PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE		value nette	d'ens	emble		value nette d'ensemble			
NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Plu	s et moins-values	Plu	s et moins-values	Plu	s et moins-values	Plu	s et moins-values	
	à lo	ong terme à 19 %	à long terme à 0 %			ong terme à 19 %	à long terme à 0 %		
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D,alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ		
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK		
TOTAL	NC		NF		NI		NL		

¹ La société mère devra numéroter ces tableaux 2058–PAP.

² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.



Formulaire obligatoire (article 53 A

	Α	- DÉTERMINATION DE LA VAI	LEUR RÉSIDUELLE							
Nat	ture (et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeu	r nette réévaluée*	Amortissements prate en franchise d'imp	iqués oôt	Autres amortissemer	uts*	/aleur résiduell
	1	Peugeot 3008 20/07/2011	20 800			20				
	2	SAAB 24/08/2011	17 000			17	000			
	3									
	4									
. SIIC	5									
IISan	6									
I. Immodilisations*	7									
<u> </u>	8									
	9									
	10									
	11									
	12	2								
		B - PLUS-VALUES, MO	DINS-VALUES		(Qualification fisca	ale des plus	et moins-v	alues réalisée	
		Prix de vente	Montant global de la plus ou de la moins-valu		Court terme		Long terr	ne		Plus-val taxables
		①	8		9	19 %	15 % ou	16 %	0 %	(1) (1)
	1	8 750	8	750	8 750					
	2	7 000	7	000	7 000					
	3									
	4									
	5									
IIIIIIOOIIIIsanoiis	6									
IIOOII	7									
	8									
	9									
	10									
	11	1								
	12	2								
	13	Fraction résiduelle de la provision spe éléments cédés	éciale de réévaluation affére	ente aux	+		-			
	14		se rapportant aux éléments céd	és	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments obles par une disposition légale	cédés mais exclus des charges	déducti-	+					
	16	Amortissements non pratiqués en compta fiscale pour investissement, définie par le ment utilisée			+					
II - Autres elements	17	Résultats nets de concession ou de sous de brevets faisant partie de l'actif immo onéreux depuis moins de deux ans	concession de licences d'explo bilisé et n'ayant pas été acquis	oitation s à titre		_				
vutres	18	values a long terme devenues sans objet	relevant du régime des plus ou t au cours de l'exercice	u moins–						
- II	19	Dotations de l'exercice aux comptes de prelevant du régime des plus ou moins-va	provisions pour dépréciation d ilues à long terme	des titres						
	20	Divers (détail à donner sur une no	te annexe) *							
		ADRE A : plus ou moins–value nett des lignes 1 à 20 de la co	olonne) 9		15 750					
	С	ADRE B : plus ou moins-value nett des lignes 1 à 20 de la co		brique	(A)		(B)	on town		(C)
	C	CADRE C : autres plus–values taxa	bles à 19 % (11)				(ventilation p	ar taux)		

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2015

Désignation de l'entreprise	:SAS FINANCIERE CLIO	BLUE	1			Néant X *
(à l'	A ÉLÉMENTS exclusion des plus-values de fusion	ASSU on don	JJETTIS AU RÉGIME FIS t l'imposition est prise en	CAL DES PLUS-VALUE charge par les sociétés	S À COURT TERME absorbantes) (cf. cadre B)	
	Origine		Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées*	réintégré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CG	I)				
	TOT.	AL 1				
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	2 4'4 4-	N-1				
	sur 3 ans au titre de	N-2				
		N-1				
		N-2				
Plus-values réalisées	C 10	N-3				
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N-4				
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies	N-5				
	1ter et 1 quater du CGI)	N-6				
	(à préciser) au titre de :	N-7				
		N-9				
	TOT	AL 2				
E		S DAN	IS LES RÉSULTATS DES	SOCIÉTÉS BÉNÉFICIA	IRES DES APPORTS	
Plus–values de fu	rubrique ne comprend pas les plus-valu- sion, d'apport partiel ou de scission es soumises à l'impôt sur les sociét	1		Plus	values d'apport à une socié	té d'une activité
Origine de		es sea	iement)	ргог	essionnelle exercee a titre in	dividuel (toutes sociétés)
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports	-	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A

du Code general des impots)									
Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE CLIO BLUE									
	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 16 % 2.								
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.								
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a <i>sexies</i> –0 du CGI) • *.								

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

1-3014	DESI	NOMO-VALUES DES ENTRE	NISES SOCIMISES A L IIIII OT	SON LE NEVENO
Origine ①		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à	N-3			
long terme subies au	N-4			
cours des dix exercices	N-5			
antérieurs (montants restant à	N-6			
déduire à la clôture du	N-7			
dernier exercice)	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values
Origine		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat del'exercice (article 219 I a sexies –0 du CGI) À 19% ou 15 imputable sur le résulta del'exercice (article 219 I a sexies –0 is du CGI)		À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾	sur le résultat de l'exercice	à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥
1		2	3	4	(5)	6	(7)
Moins-values nette	es N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme	N-3						
subies au cours des dix exercices	N-4						
antérieurs (montant	N-5						
restant à déduire à la clôture du	N-6						
dernier exercice)	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE CLIO BLUE Néa SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N											
I SITUATION DU CON	IPTE AFFECTÉ A L'ENF	REG	ISTREMENT D	E LA RI	ÉSERVI	E SPÉCIALE PO	UR L'EXERCIC	E N			
			S	ous-comp	otes de la	réserve spéciale des	plus-values à long te	erme			
			taxées à 10 %	taxées à	à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	(N - 1)	1									
Réserves figurant au bilan des socie au cours de l'exercice	étés absorbées	2									
	TOTAL (lignes 1 et 2)	3									
d'imp	nt lieu à complément ôt sur les sociétés	4									
Prélèvements opérés - ne dor d'impé	nnant pas lieu à complément ôt sur les sociétés	5									
	TOTAL (lignes 4 et 5)	6									
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 – ligne 6)	7									
II RÉSERVE SPÉCIAL	E DES PROVISIONS PO	UR	FLUCTUATION	N DES C	OURS	' (5 º ,6 º ,7 º aliné	as de l'art. 39-1	-5° du CGI)			
montant de la réserve	réserve figurant au bilan des ociétés absorbées au cours de		monta	nts prélev	és sur la 1	réserve		le la réserve			
à l'ouverture de l'exercice	l'année ②		donnant lieu à complément d'in	npôt ③	ne à co	donnant pas lieu omplément d'impôt (_	de l'exercice 5			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE CLIO BLUE										Néar	nt _																	
Exercice ouvert le : 01/10/2014 et clos le : 30/09/2015 Durée en nombre de mois																												
I Production de l'entreprise																												
Ventes de marchandises												OA																
Production vendue – Biens													ОВ															
Production vendue – Services												T	OC		59	7 7	00											
Production stockée														OD														
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation													OE															
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial													OF															
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun													ОН			1 8	72											
Transferts de charges refacturées et transferts de	charges	déd	uctib	oles d	le la	a valeur	ajout	ée												OI								
Redevances pour concessions, brevets, licences e	t assimi	lés																		ОК								
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisat activité normale et courante	ions co	por	elles	et inc	corj	porelles	s, si ra	ttacl	hée	es à	une									OL								
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se ra	portent	au 1	résul	tat d'	exp	oloitatio	n													XT								
																	TOTA	AL 1		OM		59	9 5	72				
II Consommation de biens et s	ervic	es	en	pro	ve	nanc	e de	e ti	er	s ((1)																	
Achats de marchandises (droits de douane compr	ris)																			ON								
Variation de stocks (marchandises)																			\Box	00								
Achats de matières premières et autres approvision	onneme	nts (droit	s de c	dou	iane coi	npris)												OP								
Variation de stocks (matières premières et appro-	visionne	mer	nts)																	OQ								
Autres achats et charges externes, à l'exception	des loye	rs e	t rede	evanc	ces															OR		10	3 4	91				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux a d'une convention de location-gérance ou de																	adre			os								
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférent									uc	. 10	cation	ı uc	pro	us u	<u> </u>	111013.				OU								
Autres charges de gestion courante hors quote-p.	arts de r	ésul	tat sı	ır opé	érat	tions fa	ites er	cor	mm	nun										ow			1 9	 17				
Abandons de créances à caractère commercial																				OX								
Moins-values de cession d'éléments d'immobilis	sations c	corp	orelle	es et i	inco	orporel	les, si	ratta	ach	iées	s à une	e act	ivit	é nor	rmale	•				OY								
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contribut	ions inc	lire	ctes	(droit	ts s	sur les	alcoo	ls et	t le	s ta	abacs),	T.I.	P.P						ΟZ								
Fraction des dotations aux amortissements aff d'une convention de location–gérance ou de																	dre		_	O9								
d the convention de location-gerance ou de	crean-b	an	ou e	псоге	z u	une co	nveni	1011	ue	10	catioi	i de	pro	us u			TOTA	AL 2		OJ		10	5 4					
III Valeur ajoutée produite																												
Calcul de la Valeur Ajoutée														T	OTA	L 1 -	TOTA	AL 2		OG		49	4 1	.63				
IV Contribution sur la valeur ajo	outée	de	s e	ntre	epi	rises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur le 1329) SA 494 163											.63																	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330–CVAE), alors compléter le cadre																												
ci–dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330–CVAE.																												
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X																												
Chiffre d'affaires de référence CVAE											ᆜ	GX T	<u> </u>	59	7 6	,99 ===												
Période de référence	GY	0	1	/		1 0	/	2	2	() [1	4	GZ	3	0	/	0	9	/	2	0	1	5				
Date de cessation HR															L													
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																												
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte	dans 1	es li	gnes	ON a	àΟ	S, OW	et OZ	Z de	es c	cha	rges (dédu	ıctil	oles	de la	a vale	eur ai	(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI) N° de dépôt

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 /	(1)
1	

Néant	
neant	

EXERCICE CLOS LE 30/09/2015	N° SIRET 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FINANCIERE CLIO BLUI	
ADRESSE (voie) Lieu dit La Tignonnière	
CODE POSTAL 85430 VILLE	AUBIGNY
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 049
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2	6 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 862
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	[1.5
Forme juridique SARL Dénomination GROUPE PATRICK	MORINEAU
	de détention 58.35 Nb de parts ou actions 3 449
Adresse: N° 55 Voie rue de Bretagne	
Code Postal 75003 Commune PARIS	Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination PSM	
	de détention 10.15 Nb de parts ou actions 600
Adresse: N° 10 Voie ROND POINT DE L	
Code Postal 44400 Commune REZE	Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination	
	de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forms inciding	
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) %	de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	de détention Nb de parts ou actions
Code Postal Commune	Pays
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	1.490
Titre (2) Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commun	Pays
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Titre (2) Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital No Département Communication Com	% de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commur Adresse : N° Voie	Pays
Code Postal Commune	Pays
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser u	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2015

(18) (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital) Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

/	1
/	Τ

(1) Néant

N° de depot					
EXERCICE CLOS LE 30/09/2015	5		N° SIRET	5 3 2 2 4 2 8 3 1	0 0 0 1 6
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS FINANCI	ERE CLIO BLU	3		
ADRESSE (voie) Lieu dit La T	ignonnière				
CODE POSTAL 85430		VILLE	AUBIGNY		
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENU	ES PAR L'ENTRI	EPRISE	P5	1	
Forme juridique SAS Dé	Enomination CL	IO BLUE			
N° SIREN (si société établie en France)	321833097			% de détention	95.53
Adresse: N° 55	Voie rue	e de Bretagne	:		
Code Postal 75003	Commune PA	ARIS		Pays FRA	ANCE
Forme juridique Dé	énomination				
N° SIREN (si société établie en France)	1			% de détention	
Adresse: N°	Voie				
Code Postal	Commune			Pays	
Forme juridique Dé	énomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
N°	Voie				
Adresse : Code Postal	Commune			Pays	
Forme juridique Dé	énomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
N°	Voie				
Adresse : Code Postal	Commune			Pays	
Forme juridique Dé	Enomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse: N°	Voie				
Code Postal	Commune			Pays	
Forme juridique Dé	Enomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse: N°	Voie				
Code Postal	Commune			Pays	
Forme juridique D	énomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
N° Adresse:	Voie				
Code Postal	Commune			Pays	
Forme juridique Dé	énomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
N°	Voie				
Adresse: Code Postal	Commune			Pays	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau e haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032